

Critères absolus

- **Tout projet présenté à la Fondation doit respecter les critères suivants, sans quoi il ne pourra être soumis à l'évaluation complète et sera refusé.**

Les pratiques de la promotrice ou du promoteur et les dépenses reliées au projet respectent le code d'éthique	
Oui	Non
Le dossier reçu de la promotrice ou du promoteur contient tous les documents nécessaires et respecte la présentation demandée	
Oui	Non
La promotrice ou le promoteur présente une planification budgétaire réaliste par rapport à ses objectifs	
Oui	Non

Évaluation et pointage : critères relatifs

1. Le projet est majoritairement réalisé par des étudiantes et étudiants universitaires et engage la participation de ceux-ci
2. Le projet a un impact réel sur le milieu étudiant en répondant à une problématique concrète
3. Le projet propose une démarche originale **et/ou** encourage l'innovation dans son domaine d'intervention
4. Le promoteur présente un plan d'action cohérent et réaliste pour atteindre ses objectifs
5. Le promoteur démontre une expérience reconnue dans son domaine d'intervention
6. Le promoteur démontre qu'il cherche à diversifier ses sources de financement
7. La qualité de langue et la présentation écrite du projet sont optimales
8. Le projet met de l'avant des objectifs de développement durable
9. Le projet favorise le rayonnement de l'initiative étudiante dans des milieux à l'extérieur de l'université
10. Le projet est structuré de manière à assurer sa propre pérennité
11. Le rôle des membres de l'équipe ainsi que leurs compétences ou expériences sont présentés clairement dans le plan d'action

FONDATION DE L'ASEQ

Critères d'évaluation des projets



12. La pertinence et le rôle du financement dans le budget du projet
13. Appréciation générale de la qualité du projet